

**PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2022**

L'an **DEUX MIL VINGT-DEUX** et le **ONZE AVRIL** à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles - GASPARINI Sébastien – CHAOUAT Claire - SOLER Xavier - GIOVANNINI Elsa - RICHARD François - GALEYRAND Éric - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick – NADAL BLIN Sylvie – BARSALOU André – DEGLIAME Vincent - JURCZYK Jean-Yves

Absent : TISSEYRE Fanny - SAEZ Muriel

Procuration : TISSEYRE Fanny à GASPARINI Sébastien - SAEZ Muriel à NADAL BLIN Sylvie

RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

M. le Maire, ouvre la séance et donne lecture du Procès-verbal de la dernière séance.

1. Approbation du compte de gestion et 2. du compte administratif budget principal M14 de l'exercice 2021

Le compte administratif du budget principal a été présenté.

Par chapitre, les mouvements ont été les suivants :

SUIVI DU BUDGET PRINCIPAL M14 - 2021				
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				
Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2020 (€)	BP 2021 (€)	CA 2021 (€)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	241 253,91	271 000,00	223 965,48
012	CHARGES DE PERSONNEL	489 197,48	509 000,00	508 850,76
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES COURANTES	95 483,76	95 900,00	95 443,11
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		825 935,15	875 900,00	828 259,35
66	CHARGES FINANCIERES	32 524,36	31 000,00	30 435,15
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 200,56	2 500,00	2 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	0,00	2 200,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	3 300,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		879 660,07	914 900,00	860 694,50
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	76 000,00	0,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	19 883,33	33 300,00	32 802,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		19 883,33	109 300,00	32 802,00

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	19 883,33	109 300,00	32 802,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	899 543,40	1 024 200,00	893 496,50
<i>Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1</i>	0,00	0,00	0,00

SUIVI DU BUDGET PRINCIPAL M14 - 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2020 (€)	BP 2021 (€)	CA 2021 (€)
013	ATTENUATION DE CHARGES	20 020,62	26 000,00	62 768,03
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	33 324,08	43 100,00	55 462,77
73	IMPOTS ET TAXES	602 358,02	625 000,00	638 975,37
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	304 868,84	261 200,00	278 477,04
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	48 432,71	48 000,00	46 702,27
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES		1 009 004,27	1 003 300,00	1 082 385,48
76	PRODUITS FINANCIERS	18,01	0,00	18,01
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 374,72	20 900,00	23 480,42
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 013 397,00	1 024 200,00	1 105 883,91
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 016 897,00	1 024 200,00	1 105 883,91
<i>Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		0,00	0,00	0,00

SUIVI DU BUDGET PRINCIPAL M14 - 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opé.	Libellé	Dépenses		Recettes	
		BP 2021 (€)	CA 2021 (€)	BP 2021 (€)	CA 2021 (€)
	Remboursement Capital	78 600,00 €	78 513,97 €	0,00 €	0,00 €
999	Non individualisées	14 746,36 €	11 789,79 €	600,00 €	0,00 €
13	Ecole Primaire	1 500,00 €	671,88 €	0,00 €	0,00 €
15	Autres bâtiments publics	7 900,00 €	5 661,60 €	7 600,00 €	7 688,04 €
17	Cimetière	8 000,00 €	3 742,55 €	0,00 €	0,00 €
20	Plan Urbain Partenarial Clos des Galets / SM	11 600,00 €	10 032,84 €	20 500,00 €	34 609,61 €
21	Plan France Relance	50 000,00 €	0,00 €	28 000,00 €	0,00 €
22	Photovoltaïque	12 500,00 €	0,00 €	5 400,00 €	5 451,25 €
40	Sécurité routière	5 000,00 €	756,48 €	0,00 €	0,00 €
50	Stade Municipal	5 250,00 €	1 151,95 €	0,00 €	0,00 €
64	Achat de mobilier	2 500,00 €	1 542,26 €	0,00 €	0,00 €
76	Eclairage public	5 100,00 €	900,00 €	2 100,00 €	0,00 €
86	Réhabilitation Voirie	27 000,00 €	15 900,00 €	0,00 €	0,00 €
92	Services Techniques (petit équipement)	2 000,00 €	780,14 €	0,00 €	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement				76 000,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections (MV & PV / cessions immo)				76 000,00 €	20 500,00 €
Opérations d'ordre entre sections (amortissements)				12 800,00 €	12 302,00 €
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)				11 793,40 €	11 391,19 €
Taxe d'aménagement				34 890,00 €	38 724,54 €
Opérations afférentes aux Emprunts				0,00 €	0,00 €
SOUS / TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		231 696,36 €	131 443,46 €	275 683,40 €	130 666,63 €
<i>Solde d'investissement reporté N-1</i>		<i>161 340,64 €</i>	<i>161 340,64 €</i>	<i>117 353,60 €</i>	<i>117 353,60 €</i>
TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT		393 037,00 €	292 784,10 €	393 037,00 €	248 020,23 €

La présentation des résultats effectuée, l'assemblée est invitée à constater la concordance entre le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par M. le Comptable public, résultats récapitulés dans les tableaux suivants :

Résultat d'exécution du budget principal M14 (compte de gestion 2021):

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	- 161 340,64	0	+ 116 576,77	- 44 763,87
Fonctionnement	+ 117 353,60	+ 117 353,60	+ 212 387,41	+ 212 387,41
TOTAL	- 43 987,04	0	+ 328 964,18	+ 167 623,54

Résultat d'exécution du budget principal M14 (compte administratif 2021):

Résultat cumulé			
	Résultat N	Report N-1	Total
Fonctionnement	+ 212 387,41	0	+ 212 387,41
Investissement	+ 116 576,77	- 161 340,64	- 44 763,87

Il y a donc bien concordance entre le document de l'ordonnateur et celui du comptable public.

A la suite de cette présentation, l'assemblée est invitée à délibérer.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **D'Approuver** le compte de gestion du budget principal M14 de l'exercice 2021,
- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

A la suite de ce vote, M. le Maire se retire et laisse la présidence de la séance à M. GASPARINI Sébastien, 1^{er} Adjoint.

L'assemblée est invitée à délibérer pour le compte administratif du budget principal exercice 2021

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **D'Approuver** le compte administratif du budget principal M14 de l'exercice 2021,
- **De Constater** les identités de valeur du compte administratif avec le compte de gestion 2021,
- **De Voter et d'arrêter** les résultats définitifs de l'exercice 2021 tels qu'exposés,
- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

3. Affectation du résultat de fonctionnement M14 de l'exercice 2021

M. le Maire réintègre la séance et invite l'assemblée à décider de l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal M14 de l'exercice 2021.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **Décider** de l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 suivante :

<u>Résultat de fonctionnement :</u>	
Résultat de l'exercice :	+ 212 387,41€
Résultat antérieur reporté :	+ 0,00 €
Résultat de l'exercice à affecter :	+ 212 387,41 €

<u>Investissement</u>	
Résultat (R001) :	+ 116 576,77€
Résultat antérieur reporté :	- 161 340,64 €
Besoin total de financement :	- 44 763,87 €

Affectation en réserves (R1068) :	44 763,87 €
Report en fonctionnement (R002) :	167 623,54 €

- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

4. Vote des taux d'imposition 2022

Conformément à la réunion de la commission finances et suite à sa proposition, le budget présenté s'accompagne d'un maintien des taux d'imposition appliqués l'année précédente.

L'Assemblée a été invitée à la fixation des taux d'imposition comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 60,29 % soit 29,60 % de la commune et 30,69% du Département
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 77,03 %

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

D E C I D E

- **De Voter** le maintien des taux d'imposition appliqués en 2022 et tels que présentés ci-dessus.
- **Donner** à M. le Maire ou son représentant légal dûment désigné tout pouvoir pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

5. Vote du budget Principal M14 exercice 2022

Le budget principal 2022 est présenté. Il s'articule de la façon suivante par chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2021 (€)	Rappel BP 2021 (€)	Propositions nouvelles (€)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	223 965,48	271 000,00	288 600,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	508 850,76	509 000,00	526 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES COURANTES	95 443,11	95 900,00	117 123,54
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		828 259,35	875 900,00	931 723,54
66	CHARGES FINANCIERES	30 435,15	31 000,00	34 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	2 500,00	3 000,00

68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	0,00	2 200,00	3 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	3 300,00	38 100,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		860 694,50	914 900,00	1 009 823,54
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	76 000,00	144 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	32 802,00	33 300,00	13 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		32 802,00	109 300,00	157 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		32 802,00	109 300,00	157 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		893 496,50	1 024 200,00	1 166 823,54
<i>Pour information Déficit de fonctionnement reporté N-1</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

SUBVENTIONS 2022

ASSOCIATIONS	CA 2021	BP 2022	Notes
M.J.C	5 000 €	5 500 €	(Cf 6574)
Comité des Fêtes	4 000 €	5 000 €	
Ecole de Rugby USO XIII	1 000 €	1 000 €	
Amicale des Anciens USO XIII	500 €	500 €	
Coopérative Scolaire	850 €	1 200 €	
Chasse	1 000 €	1 000 €	
Chasse (Subv. exceptionnelle)	200 €		
Pêche	600 €	600 €	
Club "Les Fontaines"	1 000 €	1 000 €	
Club Chiffres et Lettres	200 €	200 €	
Pétanque	300 €	500 €	
Pétanque (Subv. exceptionnelle)	150 €	200 €	
Ornai'songs	1 000 €	1 500 €	
Anciens Combattants	400 €	400 €	
Ass Musicale Ornaisonnaise	300 €	300 €	
Ornaisons Nature	200 €	200 €	
Lire et faire lire	100 €	0 €	
L'outil en main	100 €	150 €	
Run & Trail	300 €	300 €	
Run & Trail (Subv. exceptionnelle)		1 000 €	
Totaux	17 200 €	20 550 €	

AUTRES ORGANISMES	CA 2021	BP 2022	
Cru Boutenac (camins Boutenac)	50 €	50 €	(Cf 6574)
Ligue Lutte Cancer	50 €	50 €	
Comité FNACA Aude	50 €	50 €	
Fonds de solidarité pour le logement (FUL)	50 €	50 €	
Restos du cœur	50 €	50 €	
Fédération Française de Sauvetage & de Secourisme (FFSS)	150 €	150 €	
ADPADA (Ass Départementale des Piégeurs Agrées de l'Aude)	100 €	100 €	
FNATH	50 €	50 €	(Cf 65738)
La Prévention Routière	50 €	50 €	
BTP CFA Aude	100 €	100 €	
Chambre des Métiers & de l'Artisanat de l'Aude	250 €	250 €	
FEDON11 (lutte flavescence dorée)	120 €	120 €	
AFM-Téléthon		0 €	
Totaux	1 070 €	1 070 €	

SUIVI DU BUDGET PRINCIPAL M14 - 2022
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2021 (€)	Rappel BP 2021 (€)	Propositions nouvelles (€)
013	ATTENUATION DE CHARGES	62 768,03	26 000,00	18 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	55 462,77	43 100,00	52 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	638 975,37	625 000,00	630 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	278 477,04	261 200,00	254 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	46 702,27	48 000,00	45 000,00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES		1 082 385,48	1 003 300,00	999 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	18,01	0,00	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	23 480,42	20 900,00	200,00
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 105 883,91	1 024 200,00	999 200,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 105 883,91	1 024 200,00	999 200,00
<i>Pour information Excédent de fonctionnement reporté N-1</i>		0,00	0,00	167 623,54

SUIVI DU BUDGET PRINCIPAL M14 - 2022

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opé.	Libellé	Dépenses	Recettes
		Propositions nouvelles (€)	Propositions nouvelles (€)
	Remboursement des Emprunts	80 000,00 €	0,00 €
999	Non individualisées	19 800,00 €	0,00 €
13	Ecole Primaire	3 000,00 €	0,00 €
15	Autres bâtiments publics	18 000,00 €	0,00 €
24	Jardin d'enfants	15 000,00 €	0,00 €
17	Cimetière	2 300,00 €	0,00 €
22	Photovoltaïque	21 500,00 €	11 775,00 €
40	Sécurité routière	4 000,00 €	0,00 €
50	Stade Municipal	1 000,00 €	0,00 €
52	Salle Polyvalente	5 700,00 €	0,00 €
64	Achat de mobilier	1 000,00 €	0,00 €
76	Eclairage public	15 200,00 €	0,00 €
86	Réhabilitation Voirie	64 900,00 €	0,00 €
92	Services Techniques (petit équipement)	1 500,00 €	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement			144 000,00 €
Opé. d'ordre de transfert entre sections (MV & PV / cessions immo)			0,00 €
Opé. d'ordre de transfert entre sections (amortissements & provisions)			13 000,00 €
Taxe d'aménagement			75 700,00 €
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)			8 425,00 €
Opérations afférentes aux Emprunts			0,00 €
SOUS / TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		252 900,00 €	252 900,00 €
<i>Pour information solde d'investissement reporté N-1</i>		44 763,87 €	44 763,87 €
TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT		297 663,87 €	297 663,87 €

Après la présentation du budget 2022, l'Assemblée a été invitée à se prononcer

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

D E C I D E

- **Valider** le budget Principal 2022 tel que présenté,
- **Dire** que le budget Principal 2022 est voté avec reprise des résultats de l'exercice 2021,
- **Dire** que le budget Principal 2022 est voté par nature, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et également au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- **Décider** de répartir les subventions aux associations (articles 6574 et 65738) comme précisé dans le tableau,
- **Donner** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien les opérations et signer toute pièce afférente.

6. Approbation du compte de gestion et 7. du compte administratif budget « eau et assainissement » M49 2021

Le compte administratif du budget eau et assainissement M49 va vous être présenté.
Par chapitre, les mouvements ont été les suivants :

SUIVI DU BUDGET DE L'EAU M49 - 2021 SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2020 (€)	BP 2021 (€)	CA 2021 (€)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	121 986,28	128 850,00	122 177,43
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 500,00	12 000,00	12 000,00
014	REDEVANCE POLLUTION	21 582,00	20 500,00	20 455,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	2 998,38	3 000,00	2 982,21
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		156 066,66	164 350,00	157 614,64
66	CHARGES FINANCIÈRES	54 916,40	53 500,00	53 345,11
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	200,06	1 600,00	1 115,05
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	1 650,00	1 634,15
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES		211 183,12	221 100,00	213 708,95
023	Virement à la section d'Investissement	0,00	76 000,00	0,00
042	Opération d'ordre et de transfert entre section	63 512,02	59 600,00	59 586,14
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		63 512,02	135 600,00	59 586,14
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		63 512,02	135 600,00	59 586,14
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		274 695,14	356 700,00	273 295,09
<i>Pour information Déficit d'exploitation reporté de N-1</i>		0,00	0,00	0,00

SUIVI DU BUDGET DE L'EAU M49 - 2021

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2020 (€)	Rappel BP 2021 (€)	CA 2021 (€)
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	246 690,40	315 629,00	272 203,90
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00	0,00	2 252,96
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	1 439,99
TOTAL GESTION DES SERVICES		246 690,40	315 629,00	275 896,85
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	228,38	24,44	1 659,31
TOTAL DES RECETTES REELLES		246 918,78	315 653,44	277 556,16
042	Opération d'ordre et de transfert entre section	29 172,92	39 650,00	39 649,30
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		29 172,92	39 650,00	39 649,30
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		276 091,70	355 303,44	317 205,46
<i>Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1</i>		0,00	1 396,56	1 396,56

SUIVI DU BUDGET DE L'EAU M49 - 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opé.	Libellé	Dépenses		Recettes	
		BP 2021 (€)	CA 2021 (€)	BP 2021 (€)	CA 2021 (€)
	Remboursement Capital	566 000,00 €	562 877,22 €	0,00 €	0,00 €
999	Non individualisées	16 259,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	STEP	73 000,00 €	72 975,30 €	98 600,00 €	98 775,00 €
23	Canalisation de Secours	209 000,00 €	211 975,68 €	191 800,00 €	191 873,00 €
25	OAP Le Pech	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Plan Urbain Partenarial Clos des Galets / SM	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
28	Assainissement	15 000,00 €	3 328,37 €	0,00 €	0,00 €
30	Réseau de Transfert	0,00 €	0,00 €	68 900,00 €	68 919,00 €
44	Matériel	10 000,00 €	1 410,42 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre et de transfert entre section		39 650,00	39 649,30 €	59 600,00	59 586,14 €
Virement de la section de fonctionnement				76 000,00	0,00 €
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)				174 062,80 €	173 962,53 €
Opérations afférentes aux Emprunts				0,00 €	0,00 €
Sous / Total		968 909,00 €	892 216,29 €	668 962,80 €	593 115,67 €
<i>Solde d'investissement reporté N-1</i>		0,00 €	0,00 €	299 946,20 €	299 946,20 €
TOTAL		968 909,00 €	892 216,29 €	968 909,00 €	893 061,87 €

La présentation des résultats effectuée, l'assemblée est invitée à constater la concordance entre le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par M. le Comptable public, résultats récapitulés dans les tableaux suivants :

Résultat d'exécution du budget M49 eau et assainissement (compte de gestion 2021):

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	+ 299 946,20	0	- 299 100,62	+ 845,58
Fonctionnement	+ 1396,56	0	+ 43 910,37	+ 45 306,93
TOTAL	+ 301 342,76	0	- 255 190,25	+ 46 152,51

Résultat d'exécution du budget M49 eau et assainissement (compte administratif 2021):

Résultat cumulé			
	Résultat N	Report N-1	Total
Fonctionnement	+ 43 910,37	+ 1396,56	+ 45 306,93
Investissement	- 299 100,62	+ 299 946,20	+ 845,58

Il y a donc bien concordance entre le document de l'ordonnateur et celui du comptable public.

A la suite de cette présentation, l'assemblée est invitée à délibérer.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

D E C I D E

- **D'Approuver** le compte de gestion du budget principal M49 de l'exercice 2021,
- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

A la suite de ce vote, M. le Maire se retire et laisse la présidence de la séance à M. GASPARINI Sébastien, 1^{er} Adjoint.

L'assemblée est invitée à délibérer pour le compte administratif du budget Eau et Assainissement M49 de l'exercice 2021

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

D E C I D E

- **D'Approuver** le compte administratif du budget Eau et Assainissement M49 de l'exercice 2021,
- **De Constater** les identités de valeur du compte administratif avec le compte de gestion 2021,
- **De Voter et d'arrêter** les résultats définitifs de l'exercice 2021 tels qu'exposés,

- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

8. Affectation du résultat de fonctionnement M49 de l'exercice 2021

M. le Maire réintègre la séance et invite l'assemblée à décider de l'affectation du résultat de fonctionnement du budget eau et assainissement M49 de l'exercice 2021.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **Décider** de l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 suivante :

Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice :	+ 43 910,37 €
Résultat antérieur reporté :	+ 1 396,56 €
Résultat de l'exercice à affecter :	+ 45 306,93 €

Investissement

Résultat (R001) :	- 299 100,62 €
Résultat antérieur reporté :	+ 299 946,20 €
Besoin total de financement :	0 €

Affectation en réserves (R1068) :	0 €
Report en fonctionnement (R002) :	45 306,93 €

9. Vote du prix facturé de l'eau et l'assainissement exercice 2022

Les prévisions budgétaires 2022 en matière d'eau et d'assainissement, révèlent que sans charge supplémentaire particulière, la section d'exploitation est déficitaire.

Selon les dispositions réglementaires et notamment l'article L 2224-1 du CGCT, les Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) doivent être couverts par le prix facturé à l'utilisateur.

Dans ce contexte juridique, considérant la nécessité d'avoir recours à une augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement pour permettre l'équilibre du budget,

Le budget présenté s'accompagne d'une augmentation du prix total facturé de l'eau de 0,05 HT/m³ pour l'année 2022.

L'Assemblée a donc été invitée à délibérer.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **DECIDER** de l'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour le tarif de l'eau facturé à l'utilisateur,
- **DECIDER** que cette augmentation se traduit comme suit :
 - la part du prix de l'eau passera de 1,80 € HT/m³ à 1,83 € HT/m³,
 - la part de l'assainissement passera de 2,00 € HT/m³ à 2,02 € HT/m³

- **DECIDER** que ces modifications entreront en vigueur dès le 1^{er} relevé de l'année 2022.
- **DONNER** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien les opérations et signer toute pièce afférente.

10. Vote du budget M49 « eau et assainissement » exercice 2022

Le budget « eau et assainissement » M49 de l'exercice 2022 sera présenté.
Il s'articule de la façon suivante par chapitre :

SUIVI DU BUDGET PRIMITIF DE L'EAU M49 - 2022 SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2021 (€)	Rappel BP 2021 (€)	Propositions nouvelles (€)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	122 177,43	128 850,00	146 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	12 000,00	12 000,00	14 000,00
014	REDEVANCE POLLUTION	20 455,00	20 500,00	21 500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	2 982,21	3 000,00	11 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		157 614,64	164 350,00	192 500,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	53 345,11	53 500,00	55 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 115,05	1 600,00	1 559,93
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 634,15	1 650,00	2 000,00
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES		213 708,95	221 100,00	251 059,93
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	6 600,00
023	Virement à la section d'Investissement	0,00	76 000,00	63 000,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	59 586,14	59 600,00	60 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		59 586,14	135 600,00	130 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		59 586,14	135 600,00	123 400,00
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		273 295,09	356 700,00	381 059,93
<i>Pour information Déficit d'exploitation reporté N-1</i>		0,00	0,00	0,00

SUIVI DU BUDGET PRIMITIF DE L'EAU M49 - 2022

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2021 (€)	Rappel BP 2021 (€)	Propositions nouvelles (€)
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	272 203,90	315 629,00	288 253,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 252,96	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 439,99	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		275 896,85	315 629,00	288 253,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 659,31	24,44	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		277 556,16	315 653,44	288 253,00
042	Opération d'ordre et de transfert entre section	39 649,30	39 650,00	47 500,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		39 649,30	39 650,00	47 500,00
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		317 205,46	355 303,44	335 753,00
<i>Pour information Excédent d'exploitation reporté N-1</i>		1 396,56	1 396,56	45 306,93

SUIVI DU BUDGET DE L'EAU M49 - 2022

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opé.	Libellé	Dépenses	Recettes
		Propositions nouvelles (€)	Propositions nouvelles (€)
	Remboursement Capital	71 500,00 €	0,00 €
999	Non individualisées	12 334,00 €	0,00 €
25	OAP Le Pech	30 000,00 €	0,00 €
28	Assainissement	7 000,00 €	0,00 €
44	Matériel	3 200,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements)		47 500,00	60 400,00
Virement de la section de fonctionnement			63 000,00
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)			47 288,42 €
Opérations afférentes aux Emprunts			0,00 €
Sous / Total		171 534,00 €	170 688,42 €
<i>Pour information Solde d'investissement reporté N-1</i>		0,00 €	845,58 €
TOTAL		171 534,00 €	171 534,00 €

Après la présentation du budget 2022, l'Assemblée a été invitée à se prononcer

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **Valider** le budget Eau et Assainissement 2022 tel que présenté,
- **Dire** que le budget Eau et Assainissement 2022 est voté avec reprise des résultats de l'exercice 2020 après le vote du compte administratif,
- **Dire** que le budget Eau et Assainissement 2022 est voté par nature, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et également au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- **Donner** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien les opérations et signer toute pièce afférente.

11. Approbation du Compte de gestion et 12. du compte administratif budget lotissement la Gravette de l'exercice 2021

Le compte administratif du budget lotissement la Gravette de l'exercice 2021 va vous être présenté.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	428,98	G	0,00
	Section d'investissement	B	3 000,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 033,78 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	13 000,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 428,98	= G+H+I+J	14 033,78
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	428,98	= G+I+K	1 033,78
	Section d'investissement	= B+D+F	3 000,00	= H+J+L	13 000,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 428,98	= G+H+I+J+K+L	14 033,78

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

La présentation des résultats effectuée, l'assemblée est invitée à constater la concordance entre le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par M. le Comptable public, résultats récapitulés dans les tableaux suivants :

Résultat d'exécution du budget lot. La Gravette (compte de gestion 2021):

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	+13 000,00	0	- 3 000,00	+ 10 000,00
Fonctionnement	+ 1 033,78	0	- 428,98	+ 604,80
TOTAL	+ 14 033,78	0	- 4 428,98	+ 10 604,80

Résultat d'exécution du budget lot. La Gravette (compte administratif 2021):

Résultat cumulé			
	Résultat N	Report N-1	Total
Fonctionnement	- 428,98	+ 1 033,78	+ 604,80
Investissement	-3 000,00	+ 13 000	+ 10 000,00

Il y a donc bien concordance entre le document de l'ordonnateur et celui du comptable public.

A la suite de cette présentation, l'assemblée est invitée à délibérer.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **D'Approuver** le compte de gestion du budget lotissement la Gravette de l'exercice 2021,
- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

A la suite de ce vote, M. le Maire se retire et laisse la présidence de la séance à M. GASPARINI Sébastien, 1^{er} adjoint.

A la suite de cette présentation, l'assemblée est invitée à délibérer

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **D'Approuver** le compte administratif du budget lotissement la Gravette de l'exercice 2021,
- **De Constater** les identités de valeur du compte administratif avec le compte de gestion 2021,
- **De Voter et d'arrêter** les résultats définitifs de l'exercice 2021 tels qu'exposés,
- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

13. Affectation du résultat de fonctionnement budget lotissement la Gravette de l'exercice 2021

M. le Maire réintègre la séance et l'Assemblée est invitée à décider de l'affectation du résultat de fonctionnement du budget lotissement la Gravette de l'exercice 2021.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **Décider** de l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 suivante :

Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice :	- 428,98 €
Résultat antérieur reporté :	+1 033,78 €
Résultat de l'exercice à affecter :	+ 604,80 €

Investissement

Résultat (R001) :	- 3 000,00€
Résultat antérieur reporté :	+ 13 000,00 €
Besoin total de financement :	0 €

Affectation en réserves (R1068) :	0€
Report en fonctionnement (R002) :	+ 604,80€

- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

14. Vote du Budget Lotissement la Gravette 2022

Le budget lotissement la Gravette 2022 a été présenté.

Il s'articule de la façon suivante par section :

SUIVI DU BUDGET LOT. LA GRAVETTE - 2022			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chap / Art.	Libellé	DEPENSES	RECETTES
66	CHARGES FINANCIERES		
66111	Intérêts des emprunts et dettes	604,80	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
7474	Participation commune		
002	RESULTAT REPORTE		604,80
TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		604,80	604,80

SUIVI DU BUDGET LOT. LA GRAVETTE 2020**SECTION D'INVESTISSEMENT**

article	Libellé	Dépenses	Recettes
		Propositions nouvelles (€)	Propositions nouvelles (€)
1641	emprunt	10 000,00 €	0,00 €
Solde d'investissement reporté N-1		0,00 €	10 000,00 €
TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT		10 000,00 €	10 000,00 €

Après la présentation du budget 2022, l'Assemblée a été invitée à se prononcer

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **Valider** le budget lotissement la Gravette de l'exercice 2022 tel que présenté,
- **Dire** que le budget lotissement la Gravette de l'exercice 2022 est voté avec reprise des résultats de l'exercice 2021,
- **Dire** que le budget lotissement la Gravette de l'exercice 2022 est voté par nature, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et également au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- **Donner** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien les opérations et signer toute pièce afférente.

15. Demande de subvention City Park

M. le Maire a présenté à l'assemblée un projet d'installation d'un city park. Cet espace mettra à la disposition des enfants, adolescents, école, crèche, ASLH, ALAE et associations diverses activités sur une aire de jeux multisports.

Ce nouvel équipement permettra d'enrichir l'offre d'activités proposées aux jeunes de la commune, d'encourager la pratique physique et sportive et de créer un nouveau lieu de rencontre. Son implantation permettra la réhabilitation d'une ancienne structure sportive puisqu'il sera installé à la place d'un terrain de tennis devenu impraticable.

Le coût de l'opération s'élève à 39 168€ HT soit 47 001,62€ TTC et le plan de financement serait le suivant :

- Agence Nationale du Sport : 19 584 € soit 50%
- Région, Département : 11 750€ soit 30%
- Autofinancement : 7 834€ soit 20%

Après la présentation du projet, l'Assemblée a été invitée à se prononcer

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **D'APPROUVER** l'installation d'un City Park pour un montant de 39 168€ HT
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel tel que présenté à l'assemblée

- **D'AUTORISER** M. le maire à solliciter les subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport, de la région, du Département et des partenaires susceptibles de nous soutenir dans cette opération
- **DIRE** que l'utilisation de cet équipement sera gratuite
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer des conventions d'utilisation de cet équipement
- **AUTORISE** M. le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

16. Vente parcelle A1819 à la Sté LEZI CHEVAL

M. le Maire rappelle à l'assemblée que lors de sa séance du 16 décembre 2021 il a été approuvé la vente de la parcelle A1819 à M. COLLADO Michel.

Notre notaire nous ayant apporté de nouvelles informations concernant les conditions de cette vente, il convient de délibérer de nouveau sur ce sujet.

Un contrat de location-vente a été régularisé entre la Commune et la société LEZI-CHEVAL représentée par son gérant M. Michel COLLADO le 31 décembre 1996 et ce pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} janvier 1997 afin de favoriser le développement économique des entreprises locales ainsi que l'accueil de nouvelles activités. Le montant de la location annuel était de 10 801 francs soit 1646,60€. Le terme du contrat a été fixé à l'échéance de décembre 2005.

Ce contrat a été assorti d'une promesse de vente pendant la durée du bail et l'option devait être levée 6 mois avant le terme du contrat.

Les loyers pendant toute la durée du bail ont été entièrement acquittés dans sa totalité par la société LEZI-CHEVAL pour avoir donné quittance en son temps. La commune reconnaît, avoir reçu dans les délais impartis et fixés dans le contrat de location-vente, de la société LEZI-CHEVAL, l'option d'acquiescer les biens objets du contrat.

Le prix de vente fixé dans la promesse de vente est d'un montant de 61.965 francs soit 9.446,50 euros duquel seront déduits tous les versements déjà effectués dans le cadre du bail.

Le prix de vente fixé dans le contrat de location-vente d'un montant de 9.446,50 euros a été entièrement réglé par les loyers versés dans le cadre du bail et constate la mutation du bien cadastré A 1819 à la société LEZI-CHEVAL.

A la suite de cette présentation, l'assemblée est invitée à délibérer.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **DE VENDRE** conformément à la promesse de vente du contrat de location-vente du 1^{er} janvier 1997 la parcelle A1819 à la sté LEZI CHEVAL représentée par M. COLLADO Michel pour un prix de 9.446,50€ payé par compensation par les loyers déjà versés dans le cadre du bail.
- **PRECISE** qu'ainsi qu'il était noté dans le contrat que la vente aura lieu dans les conditions suivantes:
 - Le preneur prendra les biens vendus dans l'état où ils se trouveront alors, sans recours contre la commune vendeuse
 - Le preneur supportera les servitudes passives et profitera de celles actives s'il existe à ses risques et périls
 - Le preneur acquittera tous les impôts, charges et contributions auxquels la parcelle vendue est assujettie
 - Le preneur acquittera tous les frais, droits et honoraires de l'acte de réalisation à intervenir.

- **DE CHARGER** M. le Maire ou son représentant légal de signer toutes pièces afférentes à ce dossier
- **PRECISE** que la présente délibération abroge la délibération n° D2021-49 du 16 décembre 2021.

17. Questions diverses

- ✓ La municipalité d'Ornaisons a été contactée par le CFA de Lézignan afin d'organiser des visites d'éco-chantiers ou de structures représentant un intérêt environnemental pour des groupes d'apprentis. Une visite complète sur la gestion de l'eau leur sera proposée.
Au programme 2 matinées :
 - pour la production : visite du puits et de la canalisation supplémentaire.
 - pour la distribution : visite du château d'eau et description du système de distribution et des canalisations
 - pour l'assainissement : Visite de la STEP et description des égouts et des pompes de relevage. M. Éric GALEYRAND propose d'associer M. Christophe MEKHATRIA, responsable des services techniques en charge de la gestion de l'eau de la commune et d'ouvrir ces séances aux élus intéressés.